

Quittance de loyer

Le 27/02/2024

Pour la période du : 01/04/2019 au 30/04/2021

Adresse du bien loué : 15 rue

Locataire ou occupant : Test Teste

Quittance fournie par le bailleur :
Aurélien Saint-Prix
45 boulevard Voltaire
85000 Abbeville
05 65 65 65 65
jreza@dfsq.fr

Loyer pour la période	574
Charges : provisions pour la période	8
Charges : régularisation annuelle	
Total €	582

Le bailleur donne quittance au locataire de cette somme.

Pour acquit,
Signature du bailleur :

Cette quittance vaut pour la période concernée. Elle annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant trois ans par le locataire.